



Bulletin mensuel du maire 4^e édition

Bonjour chers citoyennes et citoyens de la municipalité de Lac-Sainte-Marie. J'espère que vous avez profité pleinement de l'hiver, bien que nous puissions croire que le printemps est à nos portes et que les intempéries de cette semaine nous rappellent que Dame Nature n'a pas dit son dernier mot !

À l'opposé de mes bulletins précédents, celui-ci sera un peu plus court. Ceci dit, je tenais quand même à poursuivre les communications directes avec nos citoyens, et surtout, à vous rappeler que je demeure accessible au besoin.



Retour sur le Carnaval - édition 2026

J'aimerais d'abord profiter de l'occasion pour remercier les membres des Geais Bleus, non seulement pour leur implication lors de l'édition 2026 du Carnaval, mais aussi pour avoir pris en charge cet événement dans les années qui ont précédé. Un merci tout particulier aux membres de notre brigade de pompiers qui étaient présents tout au long de la journée au profit des jeunes et moins jeunes !

Cette année, ce fut la municipalité qui a assuré le relais pour ce qui est de la planification et du déroulement de la journée. D'après les commentaires reçus, il semblerait que tous ceux qui y ont pris part se sont bien amusés. Le soleil était au rendez-vous, et il y avait des visages souriants et d'heureux récipiendaires des multiples prix offerts. Un gros merci une fois de plus à tous nos commanditaires.

Bien que la journée se soit avérée un beau succès, on peut toujours faire mieux ! Je peux vous confirmer que le conseil municipal a mené un premier bilan pour discuter des réussites, mais aussi des ajouts et des modifications possibles pour l'édition 2027 ! Un deuxième entretien sera mené dans un avenir rapproché avec des bénévoles qui étaient sur place afin de recueillir leurs commentaires et suggestions pour l'année prochaine.

Mise à jour – travail du Comité d'aménagement du parc municipal (CAPM)

Comme discuté dans mon dernier bulletin, j'ai demandé aux membres du CAPM d'entamer leur réflexion pour ce qui est du réaménagement du parc municipal, afin qu'on puisse maximiser l'utilisation de cet espace communautaire, et ce, au bénéfice de tous nos citoyens, villégiateurs et visiteurs. Les membres du comité se sont déjà réunis à

quelques reprises. Ceux-ci continuent leur réflexion et ils/elles ont déjà fait un bon bout de chemin en ce qui concerne des usages possibles pour cet espace. Je me réjouis des avancées jusqu'à présent et je suis sûr que ce travail mènera à de beaux résultats.

Dans les prochaines semaines, nous espérons pouvoir proposer une première ébauche ayant pour but de permettre aux intéressés de prendre connaissance de l'orientation préconisée par les membres du comité, et surtout, de recueillir vos commentaires sur les divers éléments qui seront proposés. Je peux vous assurer que les membres du comité travaillent de façon à maximiser l'espace disponible tout en s'assurant que chacun (jeunes et moins jeunes, résidents, villégiateurs et visiteurs) y tire avantage, d'autant plus que ce site complimente bien notre offre touristique ! La date précise de cette consultation vous sera annoncée en temps et lieu.

Je tiens aussi à vous rassurer que notre objectif en ce qui concerne le réaménagement du parc municipal est de financer nos efforts par l'entremise de subventions disponibles via les diverses autres instances gouvernementales, minimisant ainsi les impacts financiers pour notre population. Il va donc sans dire qu'il s'agit d'une initiative de longue haleine ! Cela dit, il faut se permettre d'oser rêver un peu si nous espérons pouvoir réaliser ce beau projet ! Chose certaine, une fois complété, il s'agira d'un très beau legs pour notre population actuelle et pour ceux qui suivront !

[Dates à retenir !](#)

Festival Val-Gatinois – du 24 avril au 2 mai 2026

La prochaine édition du Festival Val-Gatinois approche à grands pas ! Il s'agit là d'une belle fierté pour notre municipalité ! Un gros merci aux organisateurs qui travaillent d'arrache-pied chaque année afin de pouvoir nous offrir une programmation hors pair ! J'ai acheté mes billets, je vous encourage fortement à le faire aussi ! Ne manquez pas votre chance de venir participer à cet événement qui, chaque année, ne cesse de faire rayonner les arts de la scène et la culture dans notre belle Vallée !

La Journée de la Terre

Chaque année, dans le cadre de la Journée de la Terre, la municipalité fait appel à ses citoyens pour venir prêter main forte dans le cadre d'un grand nettoyage du printemps. Plus précisément, cette initiative a pour objectif la cueillette des déchets qui se trouvent aux abords de nos routes municipales. Cette année, ce sera le 25 avril. J'aurai plus d'information à partager lors de mon prochain bulletin.

Fête des Voisins - édition 2026

La Fête des Voisins se veut un grand rassemblement communautaire ayant pour but de renforcer le sentiment d'appartenance à notre belle communauté, et surtout, de favoriser les liens entre nos citoyens ! Cette année, ce sera le 6 juin prochain. La planification va bon train ! Il y a plusieurs nouvelles activités prévues et je suis convaincu que cet événement sera un très grand succès. Je vous invite donc à ajouter cette date à votre calendrier et à rester à l'écoute pour de plus amples informations, qui vous seront transmises dans les semaines qui viendront !

Reconnaissance particulière

Je tenais à reconnaître de façon particulière tous les membres de notre équipe à la voirie pour les efforts continus au courant du dernier mois. La météo changeante a rendu les choses « intéressantes » sur le réseau routier local, et ce, pour en dire le moindre ! Nos citoyens sont fortunés de vous avoir et en leurs noms et en mon nom personnel, je tenais à vous dire un gros MERCI !

Mots de la fin

N'oubliez pas que si vous avez des questions pour le conseil municipal, vous avez la possibilité de nous les faire parvenir par courriel, via la boîte de réception de la Directrice générale, à l'adresse dq@lac-sainte-marie.com . L'avantage de cette approche est que nous pourrions préparer une réponse complète et détaillée. Si ce n'est pas possible, vous pouvez toujours profiter d'une des deux périodes de questions qui ont lieu à chaque conseil municipal. Cela dit, le cas échéant, il est possible que nous ne puissions vous fournir une réponse détaillée sur le champ. Si c'est le cas, nous nous assurerons de faire le suivi avec vous dans les jours suivants le conseil.

J'espère avoir le plaisir de vous côtoyer dans les semaines et mois à venir. Chose certaine, avec le printemps qui approche à grands pas, nous aurons sans doute l'occasion de nous croiser ici et là !

Respectueusement,

Marc Beaudoin,
Maire, Lac-Sainte-Marie